



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS** fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



### RECOURS FRÉQUENT À LA FORMATION

La branche est caractérisée par un réel dynamisme dans l'accès à la formation professionnelle :

- elle regroupe 36,0 % des salariés du secteur santé et est à l'origine de 63,6 % des actions de formation ;
- 35,1 % des salariés ont suivi au moins une formation en 2020.



### TAUX D'ACCÈS SUPÉRIEUR AU SECTEUR

Au sein de la branche :

- les salariés enrichissent majoritairement leurs compétences par des stages financés dans le cadre du plan de développement des compétences (29,8 %). Par rapport au secteur (15,9 %), le taux d'accès à ce dispositif est plus important ;
- les entreprises ayant mobilisé au moins un des dispositifs de formation sont plus utilisatrices du plan de développement des compétences (31,7 %) et du contrat d'apprentissage (23,3 %) mais recourent moins souvent au contrat de professionnalisation que l'ensemble du secteur.

### Données de cadrage 2020

			
Nombre total d'actions de formation	<b>44 696</b>	70 251	90 864
Effectifs salariés totaux <sup>1</sup>	<b>127 363</b>	353 414	464 109
Nombre d'entreprises formatrices	<b>10 265</b>	18 776	23 916
Nombre total d'entreprises	<b>21 593</b>	<b>77 755</b>	<b>99 626</b>

Sources : OPCO-EP, bases formation et adhérents 2020 ; Insee, DADS 2008-2019, estimations.

### Taux d'accès à la formation (%)

	Taux d'accès des salariés à la formation <sup>2</sup>			Taux d'entreprises formatrices <sup>3</sup>		
	Cpro	Capp	PDC	Cpro	Capp	PDC
	<b>0,5</b>	<b>4,8</b>	<b>29,8</b>	<b>2,8</b>	<b>23,3</b>	<b>31,7</b>
	<b>1,5</b>	<b>2,5</b>	<b>15,9</b>	<b>4,6</b>	<b>8,9</b>	<b>14,8</b>
	<b>1,3</b>	<b>2,2</b>	<b>16,1</b>	<b>4,0</b>	<b>8,1</b>	<b>15,6</b>

Sources : OPCO-EP, bases formation et adhérents 2020 ; Insee, DADS 2008-2019, estimations.

Cpro : contrat de professionnalisation.

Capp : contrat d'apprentissage.

PDC : plan de développement des compétences.

1 : données estimées.

2 : ensemble des actions de formation.

3 : entreprises ayant mobilisé au moins une fois le dispositif de formation considéré.



Secteur santé

Branche professionnelle



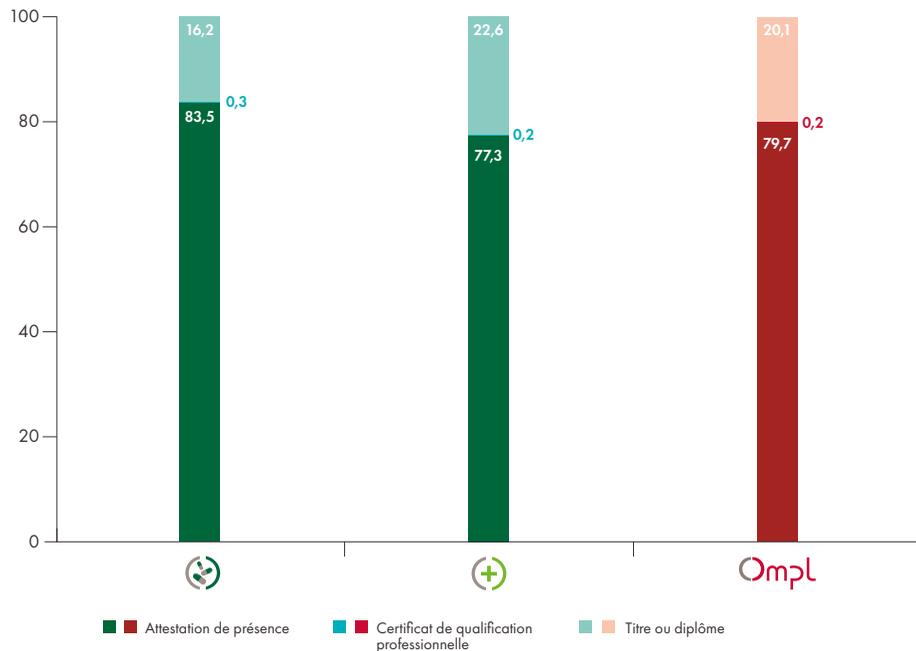
Pharmacie d'officine



### DOMINANCE DES ATTESTATIONS DE PRÉSENCE

- Pour les salariés de la branche, le renforcement des compétences s'effectue majoritairement par des formations débouchant sur une attestation de présence donnée à l'issue de stages ou d'actions assimilées (83,5 %).
- À l'exception des titres et diplômes (16,2 %), dont une très grande proportion de BP de préparateur en pharmacie, les autres sanctions sont très marginales (0,3 %).

### Répartition des formations par sanction (%)



Sources: OPCO-EP, bases formation 2020.



### DEMANDE DE COMPÉTENCES CIBLÉES

- Les besoins des entreprises en acquisition de compétences se concentrent dans le domaine de l'activité de l'entreprise, 89,2 % (BP préparateur en pharmacie, conseil au comptoir, vaccination,...).
- En retour, les autres thèmes de formations sont moins exploités.

### Répartition des formations par domaine de compétences (%)



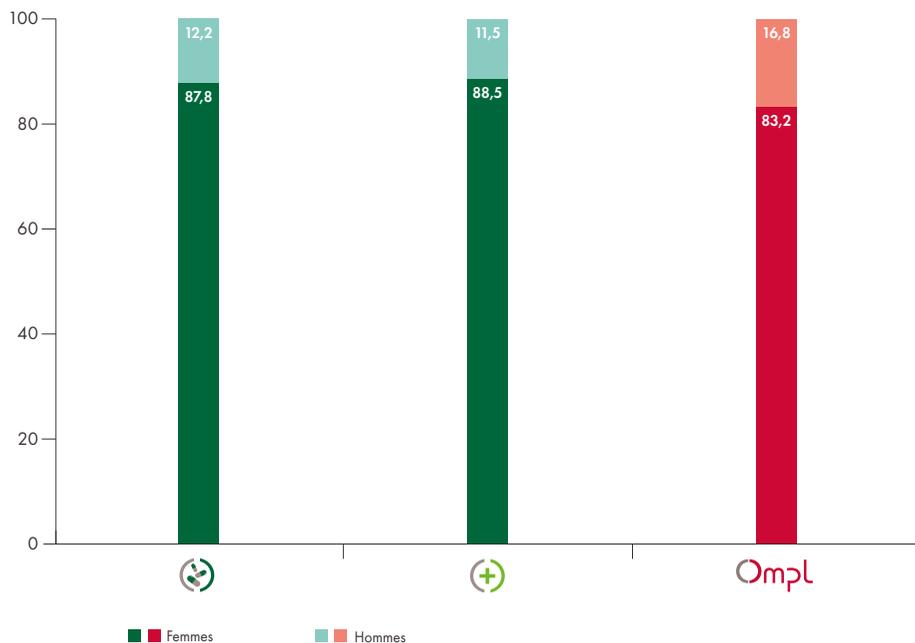
Sources: OPCO-EP, bases formation 2020.



### ACCÈS DIFFÉRENT SELON LE GENRE

Dans la branche, 87,8 % des salariés formés sont des femmes. Cette proportion est légèrement supérieure à celle qu'elles détiennent dans l'ensemble des salariés de la branche, 86,3 % (part estimée pour 2020).

### Répartition des stagiaires par genre (%)



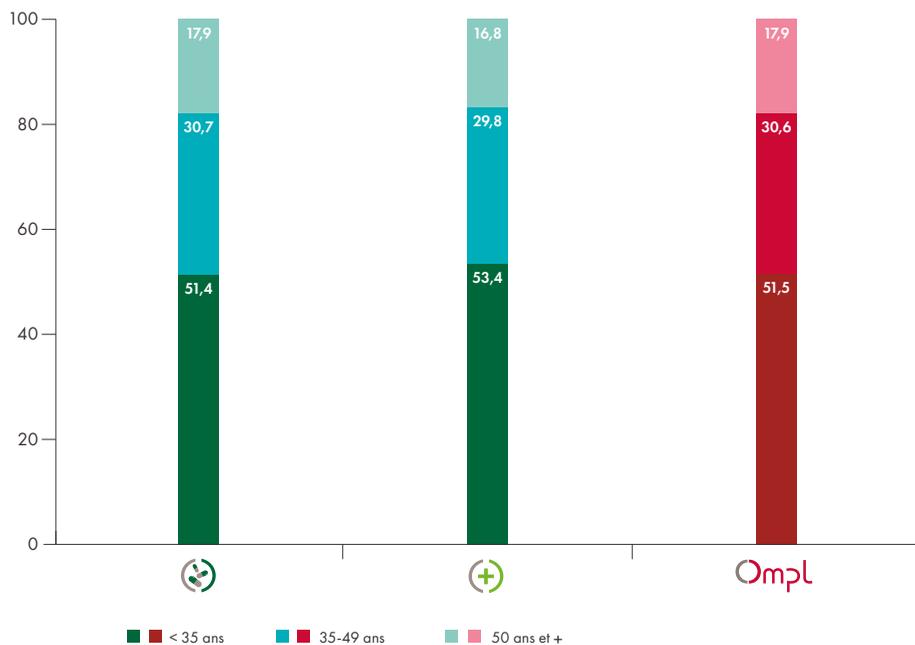
Sources: OPCO-EP, bases formation 2020.



### ACCÈS INÉGAL SELON LA TRANCHE D'ÂGE

- Les salariés de moins de 35 ans sont proportionnellement plus nombreux chez les stagiaires: 51,4 % des formés contre 41,1 % des salariés de la branche (part estimée pour 2020).
- Les autres salariés sont dans une situation moins favorable.

### Répartition des stagiaires par tranche d'âge (%)



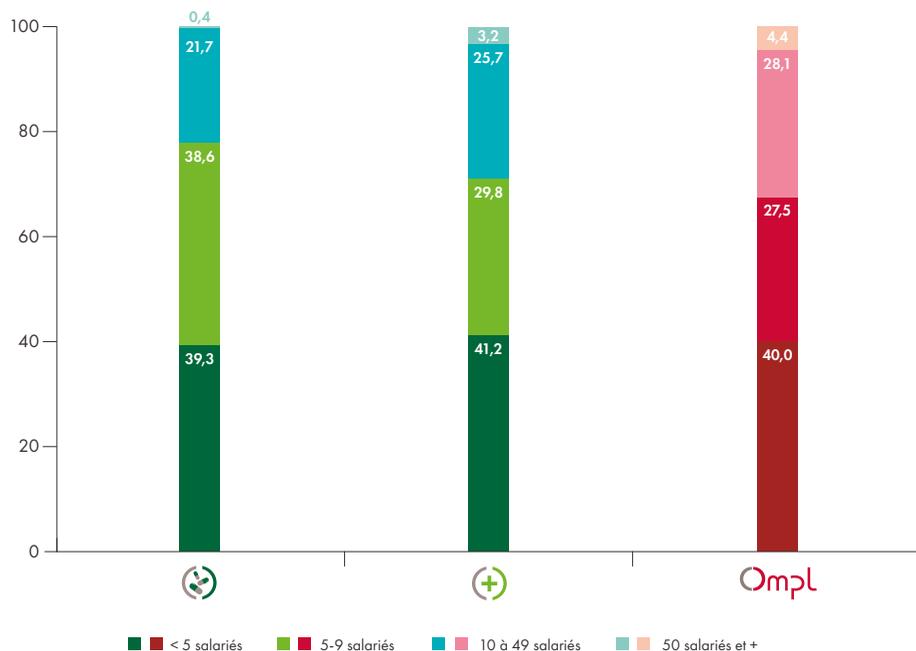
Sources: OPCO EP, bases formation 2020.



### ACCÈS DIFFÉRENT SELON LA TAILLE D'ENTREPRISE

- Les salariés de TPE (moins de 9 salariés) sont surreprésentés parmi les stagiaires : 77,9 % des formés alors que ces entreprises emploient 69,9 % des salariés de la branche.
- En revanche, les entreprises de 10 salariés et plus regroupent 22,1 % des stagiaires contre 30,1 % des salariés.

### Répartition des stagiaires par tranche d'effectifs (effectifs moyens sur l'année, %)



Sources : OPCO-EP, bases formation 2020.



### SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux d'accès au plan de formation varie fortement d'une région à l'autre, il est :

- maximal pour l'Auvergne-Rhône-Alpes (44,0 %);
- minimal pour les DOM (12,4 %).

### Taux d'accès des salariés à la formation par région (%)

Régions	Cpro	Capp	PDC
Auvergne-Rhône-Alpes	0,6	3,6	44,0
Bourgogne-Franche-Comté	0,1	3,3	28,8
Bretagne	0,5	4,2	32,4
Centre-Val de Loire	0,2	4,6	20,7
Corse	0,0	5,3	26,9
DOM	1,4	4,1	12,4
Grand Est	0,2	3,8	26,6
Hauts-de-France	0,3	3,7	21,0
Île-de-France	1,0	4,0	29,6
Normandie	0,4	3,9	23,7
Nouvelle-Aquitaine	0,3	4,0	30,2
Occitanie	0,2	4,4	28,7
Pays de la Loire	0,3	4,0	37,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,4	3,9	34,0
<b>Total</b>	<b>0,5</b>	<b>4,8</b>	<b>29,8</b>

Sources : OPCO-EP, bases formation et adhérents 2020; Insee, DADS 2008-2019, estimations.

Champ : ensemble des actions de formation.